

<https://ecoleetsociete.se-unesa.org/Reperes-annuels-de-progression-et-attendus-de-fin-d-annee>



École & société

Repères annuels de progression et attendus de fin d'année

- Éducation - Actu -

Date de mise en ligne : lundi 14 janvier 2019

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Ces repères et attendus du CP à la classe de troisième viennent d'être mis en ligne sur le site d'[Eduscol](https://www.eduscol.education.fr/). Ils font suite à la consultation des enseignants menée du 18 octobre au 11 novembre 2018 sur la base de propositions qui avaient été faites durant l'été.

Ces repères et attendus pourront entrer en vigueur à la rentrée 2019 après une appropriation au cours de l'année 2018-2019.

Ces documents ne sont pas prescriptifs, les enseignants peuvent s'en inspirer mais les seuls documents à réellement prendre en compte sont les programmes de 2015. Ces derniers ne comportaient pas d'attendus de fin d'année car ils laissaient la possibilité aux équipes enseignantes de s'organiser.

De plus, les cycles ont été créés pour donner du temps aux élèves les plus fragiles, il est regrettable que le ministère tente à nouveau d'institutionnaliser des repères annuels et des attendus de fin d'année.

Le SE-Unsa considère que ce sont les enseignants et les enseignantes qui sont les professionnels devant s'occuper, en équipe, de la programmation la plus adaptée aux élèves qu'ils ont face à eux. Un pilotage vertical va à l'encontre de l'école de la confiance que prône le ministre.